

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS du 8 juin 2021

Sous la présidence de M. William PICARD, maire.

Conseillers présents : Mme Marie-Paule GAEHLINGER, Mme Aurélie MENG, Mme Déborah FEGER, Mme Véronique HOLDERBACH et M. Jean-Loïc GUILLAUME.

Conseillers enfants présents : EL BOUNTI Kelya, LORAZO Léonie, BAMBERGER Zoé, MENDOZA Jules, DURRENBACH Xavier, AYAS Melisa, DAUCHY Maëlys, STIEDEL Léana, AMSINGER Timéo, FOINANT Arthur et FAESSEL-BALTZER Samuel.

Conseiller enfant excusé : Ryan WEIL.

ORDRE DU JOUR

- I. Mot d'accueil.
- II. Désignation d'un secrétaire de séance.
- III. Bilan de l'année écoulée (point sur la réalisation des actions et activités à venir).
- IV. Echanges.
- V. Divers.

Le maire M. William PICARD ouvre la séance à 16h35.

I. Mots d'accueil.

Monsieur le Maire accueille tous les participants en leur souhaitant la bienvenue.

II. Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur GUILLAUME Jean-Loïc est désigné secrétaire de séance.

III. Bilan de l'année écoulée (point sur la réalisation des actions et activités à venir).

N°	Intitulé	Suivi
2020-01	Règlementer la circulation des vélos sur la place des Tilleuls	Panonceaux « vélo pied à terre » installés
2020-02	Clôturer l'enceinte de l'école	La clôture a été installée en janvier
2020-03	Améliorer la sécurité des déplacements à vélo dans la commune	Action permanente afin d'attirer l'attention des conducteurs de véhicules
2020-04	Contacteur le Football Club de Monswiller pour la qualité des filets de foot au club	Le président du FCM a été informé de ce sujet et a pris en compte cette action
2020-05	Rappeler les règles de parking pour les voitures à proximité de l'école	Communication à réaliser dans les newsletters ou le bulletin municipal en plus des actions des élus sur place.
2020-06	Rappeler les règles du code de la route pour la circulation dans la commune	Communication à réaliser dans les newsletters ou le bulletin municipal
2020-07	Installer plus de poubelles dans la commune	Il n'y aura pas plus de poubelles mais certaines seront changées.
2020-08	Lutter contre les incivilités dans la commune (crotte de chiens, chewing-gum, mégots, ...)	Action de tous les jours par tout le monde ! Pour lutter contre le fléau des déjections canines, qui envahissent de plus en plus les lieux publics, la commune a acquis et installé deux distributeurs de sacs pour déjections canines.
2020-09	Lutter contre les dépôts de déchets dans le parc Goldenberg	Action de tous les jours par tout le monde !
2020-10	Installer des barrières le long du canal usinier dans le parc Goldenberg	Il est impossible d'installer des barrières car les rives doivent être accessibles par les ouvriers pour l'entretien.
2021-01	Organiser et communiquer la date de nettoyage du printemps de la commune.	Communication réalisée et merci aux enfants d'y avoir participé.
2021-02	Prendre contact avec le directeur de l'école pour le protocole d'évacuation en cas d'incendie à la suite de l'installation du grillage.	Le protocole a été modifié par la direction de l'école et un nouvel exercice sera organisé.
2021-03	Etudier une sécurisation du parc à vélos par l'installation d'un grillage entre le toit et les parois.	Une grille a été installée et les lattes en bois réparées
2021-04	Vérifier l'éclairage public.	Cette vérification est effectuée régulièrement par les ouvriers.
2021-05	Installer des distributeurs de sacs de déjection canines dans la commune dont une place de l'école.	Deux canisettes ont été installées dans la commune (place des écoles et rue de la gare).

IV. Echanges avec les conseillers enfants.

Le thème principal évoqué par les conseillers enfants est la sécurité dans la commune. Les faits présentés sont de l'ordre de la sécurité routière (contre-sens de certaines voitures dans la rue des écoles et la rue de la girafe, vitesse excessive dans certaines rues), des incivilités en général (destruction de bancs publics au parc Goldenberg, déchets laissés au sol (masques, mégots, ...), de la protection des cyclistes enfants (non port du casque pour des enfants de moins de 11 ans lors des déplacements) et du non-respect des règles sanitaires actuelles (pas de port du masque)

D'autres sujets pertinents ont été abordés. Les conseillers enfants de l'actuelle classe de CM2 ne pourront plus siéger à ce conseil car il n'est ouvert qu'aux élèves des classes de l'école élémentaire de la commune. La création d'un conseil municipal des jeunes, pour avoir une continuité avec la jeunesse de la commune, est à l'étude.

L'ensemble des conseillers recevra une invitation pour la cérémonie de la fête nationale.

V. Divers.

A l'issue de cette séance d'échanges très intéressants et fructueux, dans le respect des règles sanitaires, le Maire a remercié les conseillers en classe de CM2 pour leurs actions et leur a souhaité courage et réussite pour leur entrée au collège. Il a invité les actuels conseillers en classe de CM1 à rester dans le conseil des enfants pour l'année prochaine, conformément au règlement. Si certains souhaitent ne pas poursuivre, il faudra informer le maître de CM2. Quant à l'année scolaire prochaine, le conseil se réunira en octobre ou novembre pour accueillir les nouveaux conseillers de la classe de CM1 (classe de CE2 actuellement).

M. le maire lève la séance à 17H40.